

DOCUMENTS COMPTABLES

ANNEE 2022

Page 1	SOMMAIRE
Page 2	ACTIF AU BILAN
Page 3	PASSIF AU BILAN
Page 4	COMPTE DE RESULTAT
Page 5	COMPTE DE RESULTAT (suite)
Page 6 à 17	ANNEXES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT
Page 18	TABLERAU DE FINANCEMENT
Page 19	BUDGET 2023
Page 20	PLAN DE FINANCEMENT

ACTIF DU BILAN

	2022			2021
	Valeur d'actif	Amort. Prov.	Valeur nette	
ACTIF IMMOBILISE				
Immo. Incorporelles				
Concessions, brevets, licences, logiciels...	501 986	458 255	43 730	87 386
Immobilisations en cours	11 938		11 938	0
Avances & acomptes versés sur immo	5 121	0	5 121	
	519 045	458 255	60 789	87 386
Immo corporelles				
Matériel volant	5 854 432	3 328 888	2 525 544	2 770 485
Equipement matériel volant	850 905	640 752	210 153	269 113
Matériel de transport	569 541	389 888	179 653	125 591
Mobilier et matériel de bureau	113 766	110 838	2 927	4 449
Agencements et installations	72 804	69 799	3 004	5 224
Immobilisations corporelles en cours		6 000	-6 000	54 000
Avances & acomptes versés sur immo	42 520		42 520	8 380
	7 503 968	4 546 166	2 957 802	3 237 242
Immo. Financières				
Titres de participation : actions	10 000		10 000	10 000
Créances sociétés en participation	0		0	100 000
Prêts aux associations	1 153 540		1 153 540	1 376 567
Dépôts et cautionnements	1 350		1 350	1 350
Autres créances	34 772	26 000	8 772	26 262
	1 199 662	26 000	1 173 662	1 514 179
Total I	9 222 675	5 030 421	4 192 254	4 838 807
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	55 113		55 113	56 508
Créances				
Avances et acomptes versés sur com.	13 964		13 964	32 760
Associations	653 496	51 218	602 278	565 648
Subventions à recevoir	0		0	11 000
Débiteurs divers	75 146	0	75 146	63 398
	742 605	51 218	691 387	672 806
Valeurs mobilières de placement	2 255 519		2 255 519	1 681 027
Disponibilités				
Banques	378 389		378 389	129 181
Caisse	2 904		2 904	565
	381 293	0	381 293	129 746
Charges constatée d'avance	16 673		16 673	13 574
Total II	3 451 204	51 218	3 399 986	2 553 661
TOTAL DE L'ACTIF	12 673 879	5 081 639	7 592 240	7 392 468

PASSIF DU BILAN

	2 022	2 021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	3 413 378	3 413 378
<i>Fonds propres statutaires</i>	15 245	15 245
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
* <i>Fonds DGAC</i>	2 013 455	2 013 455
* <i>Fonds fédéral remorqueurs</i>	1 384 679	1 384 679
Fonds propres avec droit de reprise	0	0
Réserves	2 262 376	2 019 285
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>	2 262 376	2 019 285
Report à nouveau	0	0
Excédent de l'exercice	615 897	243 091
Situation nette	6 291 651	5 675 754
Fonds propres consommables	0	0
Subventions d'investissement	339 858	426 249
Provisions règlementées	0	0
TOTAL I	6 631 509	6 102 003
FONDS DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	0	0
Fonds dédiés	0	76 604
TOTAL II	0	76 604
PROVISIONS		
Provisions pour risques	17 500	62 500
Provisions pour pensions	69 724	78 947
TOTAL III	87 224	141 447
DETTES		
Dettes auprès des établissements de crédit	0	2 319
Avances & acomptes reçus sur cdes		0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	288 758	427 645
Dettes fiscales et sociales	88 463	107 268
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés		0
Autres dettes	310 681	307 025
Subventions à répartir	0	0
Produits constatés d'avance	185 606	228 157
TOTAL III	873 507	1 072 414
TOTAL DU PASSIF	7 592 240	7 392 468

COMPTE DE RESULTAT

	<u>Budget 2022</u>	<u>Réalisé 2022</u>	<u>Réalisé 2021</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations			
Cotisation des associations	84 000	82 406	81 667
Licences fédérales	570 000	611 029	564 982
Cartes VV	38 000	44 669	38 705
Autres	68 420	71 553	71 903
Ventes de biens et services			
Ventes de biens	19 000	13 425	23 082
Ventes de prestations de services	967 866	1 303 862	1 029 951
- Dont parrainage	29 000	29 000	29 000
Produits de tiers financeurs			
Subventions reçues DGAC	445 000	643 500	660 000
Subventions reçues Ministère des Sports	560 000	567 600	625 700
Subventions autres	31 000	39 300	117 076
Reprises sur provisions	0	54 223	7 272
Utilisations des fonds dédiés	76 604	76 604	0
Transfert de charges	58 900	97 378	75 038
Autres produits	49 885	60 202	55 945
TOTAL I	2 968 675	3 665 751	3 351 320
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	11 400	10 062	65 847
Variation de stock	-5 000	1 395	-18 894
Autres achats et charges externes			
Fournitures diverses	57 550	41 398	96 209
Sous-traitance générale	27 104	26 024	54 686
Crédit Bail	0	0	1 856
Loyer et charges	150	10 324	16 889
Location matériel aéronautique et divers	73 930	73 778	48 546
Entretien matériel volant	52 000	142 819	102 046
Entretien matériel de bureau & informatique	43 988	45 985	49 318
Primes d'assurances	4 000	3 917	4 108
Assurances matériels aéronautique	42 600	43 235	43 965
Documentation	200	532	312
Personnel détaché ou prêté	43 410	15 192	44 484
Honoraires & intermédiaires	15 000	14 314	14 111
Opération publicité	5 000	28 352	4 977
Coupes et médailles	3 500	4 294	3 691
Catalogues et imprimés	23 726	31 420	34 399
Moyens d'action des administrateurs	20 000	24 446	21 155
Moyens d'action des cadres techniques	23 600	26 868	20 743
Moyens d'action divers	91 600	98 253	113 291
Entraînement & Participations aux compétitions internationales	302 105	238 336	152 468
Réception invitations	27 700	25 951	22 885
Frais d'Assemblée générale	27 096	27 091	5 099
Poste-Téléphone-Internet	9 122	11 432	9 380
Suvi médical SHN	9 500	6 247	6 826
Cotisations et dons	15 000	12 045	19 848
Net coupe	0	3 500	3 500
Frais divers	8 310	11 042	5 444
Aides financières			
Subventions accordées	899 000	998 460	1 001 731
Impôts et taxes			
Taxes sur les salaires	18 200	18 446	16 660
Impôts locaux et divers	7 940	5 499	8 248
Salaires et traitements	389 247	372 789	359 692
Charges sociales	140 490	138 375	136 902
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	671 639	691 051	675 145
Reprises sur subventions d'équipement	-86 392	-86 391	-86 827
Dotations aux provisions			
Provisions sur immobilisations	0		0
Provisions dépréciation des créances	0		9 000
Provisions pour risques et charges	1 460		12 465
Report en fonds dédiés			76 604
TOTAL II	2 974 175	3 116 481	3 156 810
RESULTAT D'EXPLOITATION	-5 500	549 270	194 511

COMPTE DE RESULTAT (suite)

	<u>Budget 2022</u>	<u>Réalisé 2022</u>	<u>Réalisé 2021</u>
PRODUITS FINANCIERS			
De participation		2 126	1 565
D'autres valeurs mobilières	5500	6 597	4 346
Autres intérêts et produits assimilés			0
Produits nets de cession de valeurs mobilières			0
TOTAL III	5 500	8 722	5 911
CHARGES FINANCIERES			
Provisions pour dépréciation des éléments financiers	0	16 000	0
Intérêts et charges assimilées	0	0	0
Charges nets de cession de valeurs mobilières	0	0	0
TOTAL IV	0	16 000	0
RESULTAT FINANCIER	5 500	-7 278	5 911
RESULTAT COURANT	0	541 992	200 420
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels	0	0	0
Produits sur exercices antérieurs	0	5 435	7 073
Cession d'éléments d'actif	0	187 000	209 700
Quote-part subventions matériels cédés	0	0	0
Reprise sur provisions pour risques et charges	0	0	0
TOTAL V	0	192 435	216 773
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles	0	191	292
Charges sur exercices antérieurs	0	6 511	6 831
Valeur comptable des actifs cédés	0	111 827	166 980
Dot. Prov. risques & charges except.	0	0	0
TOTAL VI	0	118 529	174 103
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	73 906	42 671
TOTAL DES PRODUITS	2 974 175	3 866 908	3 574 003
TOTAL DES CHARGES	2 974 175	3 251 011	3 330 912
RESULTAT DE L'EXERCICE	0	615 897	243 091
Contributions volontaires en nature (voir annexe)	0	0	0
TOTAL	0	0	0
Charges de contributions volontaires en nature (voir annexe)	0	0	0
TOTAL	0	0	0

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ANNEE 2022

Principes - Règles - Méthodes comptables

La Fédération Française de Vol en Planeur est une fédération sportive reconnue d'utilité publique ayant pour objet d'assurer la pratique et la promotion du vol en planeur, de la formation et de la sécurité

La FFVP se compose principalement d'associations sportives affiliées. Les ressources résultent notamment de subventions versées par les ministères de tutelle, des cotisations des clubs affiliés, des sommes versées par les licenciés et de mises à disposition des matériels auprès de ses membres.

L'exercice est d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1 janvier au 31 décembre 2022, il fait apparaître un total de bilan de 7 592 240 € et un bénéfice de 615 897 €.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été présentés conformément aux dispositions du règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018, applicable à partir de 2020 pour la fédération.

Les méthodes de base retenues pour l'arrêté des comptes sont :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les effet de l'évènement COVID-19 sur le compte de résultat

La comparabilité des comptes n'est pas affectée par l'épidémie de COVID qui a perduré en 2021. En effet , l'activité sur cet exercice était presque normale

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ANNEE 2022

Informations relatives au bilan Actif

Immobilisations corporelles et incorporelles

La fédération n'a pas d'immobilisation inaliénable

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Elles se composent pour l'essentiel de matériels volants mis à disposition d'associations ou de sociétés intervenant dans la mouvance de la FFVP.

Les dépenses engagées pour les visites de contrôle tous les 3 ans sont portées en immobilisation

Les immobilisations incorporelles et corporelles dont l'utilisation est déterminable sont amorties sur la durée attendue d'utilisation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie

La FFVP a procédé à des acquisitions pour un montant total de 505 142 €

Les acquisitions sont représentées par :

- * Des frais d'évolution de l'application GESASSO pour 15 642 €
- * L'acquisition de 2 LS4, d'1 Discus 2A , et des frais de réparation et remise à niveau pour 367 927 €
- * De frais d'équipements planeurs pour 15724 € dont radios, flarms, transpondeurs...
- * L'acquisition de remorques et véhicules roulants pour 104 141 €
- * L'acquisition de matériels informatiques pour 2 208 €

Immobilisations financières

Ces immobilisations comprennent en autres :

- les avances effectuées auprès des clubs : 72 000 €
Ces avances sont couvertes par les hypothèques prises sur des planeurs.
- Une prise de participation dans une société "France Gliding Services" détenue à 100% par la FFVP.
Au 31/12/2022 les capitaux propres s'évaluaient à 412 885 € dont un capital de 150 000 € et un résultat positif net de 138 782 €.
- La valorisation des titres effectuée, au regard de la quote-part de situation nette détenue et des perspectives à moyen terme, conduisent à ne pas effectuer de dépréciation des titres.
- L'avance de 100 000 € effectuée auprès de la société FGS a été remboursée 31/12/2022.

Stocks

Les stocks sont évalués à dernier prix d'achat connu.

Créances

- Les créances s'élèvent à 691 387 €
- Les créances dont le recouvrement est incertain sont provisionnées

Disponibilités

Elles se composent de comptes à vue, de placements sur livrets et parts BRED.

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ANNEE 2022

Informations relatives au bilan passif

Subventions d'équipements

Aucune nouvelle subvention d'équipement n'a été reçue cette année.

Fonds propres sans droit de reprise

Le fonds de financement DGAC

Ces sommes, versées par la Direction Générale de l'Aviation Civile, sont affectées au financement de matériels pour les clubs.

Une nouvelle convention en date du 16 décembre 2020 a été signée pour courir jusqu'au 31 décembre 2025, ces fonds sont dévolus à la FFVP pour le développement du mouvement vol à voile.

Le fonds fédéral des remorqueurs :

Le fonds a été alimenté par les cotisations versées par les clubs les années précédentes.

Informations relatives au compte de résultat

Cotisation avec contrepartie

Ces cotisations comprennent, les cotisations des associations, les licences et cartes vol à voile et les souscriptions pour l'inscription au parc des aéronefs.

Les ventes de biens et services

Ces ventes correspondent aux heures de vol effectuées par les aéronefs fédéraux essentiellement mis à disposition du CNVV, ainsi qu'à la vente de pack e-Learning aux licenciés.

Parrainage

Ils sont composés d'un partenariat avec Air Courtage Assurance.

Produits des licences

Correspondent aux sommes payées par les personnes physiques membres de la fédération pour pratiquer leur sport. Sont imputées sur les produits constatés d'avances les sommes à valoir sur l'exercice 2023.

Produits de tiers financeurs

Les subventions d'exploitation qui s'élèvent à 1 250 400 € contre 1 402 776 € l'année précédente comprennent principalement des subventions versées par le Ministère des sports, via l'ANS, à hauteur de 567 600 € et des subventions versées par la DGAC à hauteur de 643 500 €.

La subvention reçue de la DGAC s'intègre dans le cadre de la convention signée en date du 22/12/2021 prenant effet sur la période 2022-2025. La FFVP a reçu la somme de 487 500 € à ce titre pour 2022.

Utilisation des Fonds dédiés

La somme de 76 604 € inscrite, correspond à l'utilisation d'une subvention accordée par l'Agence Nationale du Sport en 2021 et consommée en 2022.

Dons et mécénat

Les dons manuels affectés représentent un montant de 28 351 €. Ils sont constitués d'abandon de frais pour 8 351 € et de mécénat pour 20 000 €.

Produits et charges exceptionnelles

Les produits et charges exceptionnels sont composés des plus values dégagées sur les cessions de matériels Immobilisations.

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT ANNEE 2022

Autres informations

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes facturés au titre du contrôle des comptes de l'année 2021 s'élève à 10 500 €.

Provision pour pensions

Cette provision a été calculée pour l'ensemble des salariés, sur la base d'un départ à 60 ans, 63 ans ou 65 ans, en fonction des âges de départ légalement possibles.

Cette provision a été estimée selon les règles de la convention collective prorata temporis, entre la date de ce jour et la date possible de départ (date retenue 60 ans, 63 ans et 65 ans) . Elle ne tient compte ni d'un taux d'actualisation ni d'un taux de variation de l'effectif.

Contributions volontaires

L'organisation actuelle de la fédération ne permet pas de recenser et de valoriser de façon exhaustive l'action des bénévoles .

Toutefois, la fédération est administrée par un Comité Directeur et un Bureau Directeur comprenant respectivement 22 personnes et 8 personnes.

En 2022 , le Bureau Directeur s'est réuni 09 fois à hauteur de 4 h par réunion, le Comité Directeur s'est réuni 4 fois sur une période de 4h par réunion.

Il existe par ailleurs plusieurs commissions, dont la commission formation-sécurité, qui se sont réunies plusieurs fois tout au long de l'année.

Contributions en nature

Le Ministère des Sports met à disposition de la FFVP des cadres techniques, à plein temps, pour le mouvement (Directrice Technique Nationale, Entraîneur Nationale et Cadres Techniques Nationaux).

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2022

IMMOBILISATIONS

Cadre A

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		virement poste	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement	-		
Total I	-		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	486 344		15 642
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	11 938
Avances	-	-	5 121
Total II	486 344	-	32 701
Immobilisations corporelles			
Installations gén., agenc. et aménag. divers	72 804	-	
Matériel de transport & volant	7 124 829	60 000	427 793
Matériel de bureau et informatique, mobilier	115 170		2 208
Emballages récupérables et divers	-		
Immobilisations en cours	60 000	-	
Avances	8 380		36 520
Total III	7 381 183	60 000	466 521
Immobilisations Financières			
Autres participations	10 000	-	
Autres titres immobilisés	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	1 514 179	-	73 500
Total IV	1 524 179	-	73 500
TOTAL GENERAL (I +II +III +IV)	9 391 706	60 000	572 722

Cadre B

	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice
	virement poste	Par cessions	
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			-
Total I			-
Autres postes d'immobilisations incorporelles			501 986
Immobilisations incorporelles en cours			11 938
Avances			5 121
Total II	-	-	519 045
Immobilisations corporelles			
Installations gén., agenc. et aménag. divers			72 804
Matériel de transport & volants	140 161	197 582	7 274 878
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 612		113 766
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	60 000		
Avances		2 380	42 520
Total III	203 774	199 962	7 503 968
Immobilisations Financières			
Autres participations	-		10 000
Autres titres immobilisés	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières		398 017	1 189 662
Total IV	-	398 017	1 199 662
TOTAL GENERAL (I +II +III +IV)	203 774	597 979	9 222 675

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2022

AMORTISSEMENTS

SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE		Valeur en début d'exercice	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement	<i>Total I</i>				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	<i>Total II</i>	398 958	59 298		458 256
Immobilisations corporelles					
Installations gén., agenc. et aménag. divers		67 579	2 220		69 799
Matériel de transport & volant		3 959 640	625 803	225 916	4 359 527
Matériel de bureau et informatique, mobilier		110 721	3 730	3 612	110 838
	<i>Total III</i>	4 137 940	631 753	229 529	4 540 164
TOTAL GENERAL (I + II + III)		4 536 898	691 051	229 529	4 998 420

TAUX D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	linéaire	3 ans
Immobilisations corporelles		
Installations gén., agenc. et aménag. divers	linéaire	10 ans
Matériel de transport & volant	linéaire	03 à 15 ans
Matériel de bureau et informatique, mobilier	linéaire	3 ou 5 ans

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2022

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augment.	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Valeur du patrimoine intégré	-				-
Fonds statutaires	15 245				15 245
Fonds propres complémentaires	3 398 134				3 398 134
Apports sans droit de reprise	-				-
Legs, donations d'actifs immobilis.	-				-
Subv. d'investissement sur bien renouv.	-				-
Total	3 413 379	-	-	-	3 413 379
Fonds propres avec droit de reprise	-				-
Ecart de réévaluation					-
Réserves statutaires ou contractuelles	2 019 285	243 091			2 262 376
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	-		-		-
Report à nouveau	-		-	-	-
Exédent ou déficit de l'exercice	243 091		615 897	243 091	615 897
<u>SITUATION NETTE</u>	5 675 754	243 091	615 897	243 091	6 291 651
Fonds propres consommables	-				-
Subv. d'investissement biens non renouv.	1 712 117				1 712 117
Amort. subv. d'investi. biens non renouv.	- 1 285 868		86 391		- 1 372 259
Subv. d'investissement biens non renouv.	426 249		86 391	-	339 858
Provisions réglementées	-				-
Droits des propriétaires (commodat)	-				-
TOTAL GENERAL (I + II + III)	6 102 003	243 091	702 288	243 091	6 631 510

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2022

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Total I	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux usagers				
Provisions pour pertes sur marché à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de changes				
Provisions pour pensions et obligations similaires	78 947		9 223	69 724
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Autres provisions pour risques et charges	62 500	-	45 000	17 500
Total II	141 447	-	54 223	87 224
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres de participations				
Sur autres immobilisations financières	10 000	16 000		26 000
Sur stocks et en-cours	6 000			6 000
Sur comptes usagers	51 218			51 218
Autres dépréciations				
Total III	67 218	16 000	-	83 218
TOTAL GENERAL (I + II + III)	208 665	16 000	54 223	170 442

Dont dotations et reprises :	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	16 000	54 223
------------------------------	--	--------	--------

FONDS DEDIES

	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations de l'exercice	Diminutions: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Subventions d'exploitation				
Subvention de l'Agence Nationale du Sport à reporter (*)	76 604	-	76 604	
Contributions financières d'autres organismes				
Ressources liées à la générosité du public				
TOTAL	76 604	-	76 604	-

(*) Cette reprise de subvention s'inscrit dans le cadre de la convention de performance et de développement de l'Agence Nationale du Sport,

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2022

ETAT DES CREANCES ET DETTES

Cadre A

ETAT DES CREANCES

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	10 000		
Prêts (1)	1 153 540	254 297	899 243
Autres immobilisations financières	36 122	26 000	10 122
De l'actif circulant			
Créances douteuses ou litigieuses			
Autres créances usagers	653 496	653 496	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers (Etat et collectivités publiques)			
Débiteurs divers (ANEPVV-Assurances...)	75 146	75 146	
Charges constatées d'avance	30 636	30 636	
TOTAL	1 958 940	1 049 575	909 365

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	72 000
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	295 027

Cadre B

ETAT DES DETTES

	Montant brut	A un ans au plus	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts auprès d'établissements de crédit (1) :				
- à un an maximum à l'origine				
- à plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	288 758	288 758		
Personnel et comptes rattachés	21 638	21 638		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	66 825	66 825		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes(ANEPVV-Assurances...)	310 681	310 681	-	
Produits constatés d'avance	185 606	185 606		
TOTAL	873 507	873 507	-	-

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2022

PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances usagers et comptes rattachés		
Autres créances	10 301	35 103
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	10 301	35 103

CHARGES A PAYER

	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts auprès d'établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Fournisseurs et comptes rattachés	48 042	10 991
Dettes fiscales et sociales	34 737	45 820
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	59 282	54 324
TOTAL	142 060	111 135

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation	185 606	228 157
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	185 606	228 157

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	31/12/2022	31/12/2021
Charges d'exploitation	16 673	13 574
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	16 673	13 574

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2022

TRANSFERTS DE CHARGES

	MONTANT
Transferts de charges d'exploitation	97 378
TOTAL	97 378

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Employés, techniciens et agents de maitrise	3	2
TOTAL	7	2

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

PRODUITS EXCEPTIONNELS

	MONTANT
Produits exceptionnels	-
Produits sur exercices antérieurs	5 435
Produits cession éléments d'actif	187 000
Quote part subventions virée au CR	-
TOTAL	192 435

CHARGES EXCEPTIONNELLES

	MONTANT
Charges exceptionnelles	191
Charges sur exercices antérieurs	6 511
Valeurs comptables des actifs cédés	111 827
TOTAL	118 529

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 2022

ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	néant
Avals, cautions et garantie	néant
Engagements de crédit bail mobilier	néant
Engagements de crédit bail immobilier	néant
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	néant
Autres engagements donnés:	
Engagement dans le cadre d'un contrat sur une durée de 10 ans pour la mise à disposition de matériels	
TOTAL (1)	-

ENGAGEMENTS RECUS	MONTANT
La DGAC, dans le cadre de la signature d'une nouvelle convention 2022-2025, signée le 22/12/2021, s'est engagée, en fonction de la disponibilité des ressources budgétaires, à verser à la FFVP une subvention de 487 500 €/an, en s'appuyant sur la structure du CNVV, pour mettre en oeuvre, un programme d'actions, en cohérence avec les orientations politique de formation et de sécurité.	487 500 €
La DGAC a reconduit la convention sur la gestion du fonds de financement j'usqu'en 2025. Ces fonds sont dévolus à la FFVP pour le développement du mouvement vol à voile	2 013 455
L'Agence Natioanle du Sport a signé le 06/09/2021 une convention sur 4 ans (2021-2024) dans le cadre du contrat pluriannuel de développement de 349 700 € en 2021 et 305 000 € les autres années.	305 000 €
Les différents prêts fédéraux sont garantis par des hypothèques sur le matériel.	1 153 540 €
TOTAL (2)	3 959 495

TABLEAU DE FINANCEMENT

EXERCICE 2022

	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement		1 030 555
Remboursement prêts fonds de financement		295 027
Remboursement autres immo. Financières		102 992
Cession immobilisations et reprise d'acquisitions		187 000
		1 615 574
EMPLOIS		
Immobilisations en cours	11 938	
Avances et acomptes sur immobilisations	39 261	
Acquisition d'immobilisations	445 643	
Prêts accordés sur fonds de financement	72 000	
Augmentation autres immo. Financières	1 500	
	570 342	
DEGAGEMENT DE FINANCEMENT		1 045 232
Diminution des avances et acomptes		18 796
Diminution du Stock		1 395
Augmentation des créances	40 477	
Diminution des dettes	196 588	
	237 065	20 191
BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION	216 874	
AUGMENTATION DE TRESORERIE	828 359	
	1 045 232	1 045 232
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 808 454	
Trésorerie à la fermeture de l'exercice	2 636 813	
AUGMENTATION DE TRESORERIE	828 359	

BUDGET 2023
DE LA FEDERATION FRANCAISE DE VOL EN PLANEUR

	Budget 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 764 675
Cotisations	
Cotisation des associations	84 000
Licences fédérales	610 000
Cartes VV	45 000
Autres	72 000
Ventes de biens et services	
Ventes de biens	10 000
Ventes de prestations de services	666 692
- Dont parrainage	29 000
Produits de tiers financeurs	
Subventions DGAC	637 500
Subventions Ministère des Sports	560 000
Subventions autres	28 000
Reprises sur provisions	
Utilisations des fonds dédiés	
Transfert de charges	18 483
Autres produits	33 000
CHARGES D'EXPLOITATION	2 866 727
Achats de marchandises	6 472
Variation de stock	-2 000
Autres achats et charges externes	
Fournitures diverses	45 759
Sous-traitance générale	35 014
Location immobilières	9 442
Location matériel aéronautique et divers	57 000
Entretien matériel volant	10 650
Entretien matériel de bureau & informatique	41 958
Primes d'assurances	4 000
Assurances matériels aéronautique	13 940
Personnel détaché ou prêté	20 000
Honoraires & intermédiaires	15 000
Opération publicité	8 087
Coupes et médailles	2 300
Catalogues et imprimés	26 000
Moyens d'action des administrateurs	20 000
Moyens d'action des cadres techniques	24 000
Moyens d'action divers	70 608
Entraînement et participation aux compétitions internationales	364 105
Réception invitations	26 700
Frais d'Assemblée générale	28 181
Poste-Téléphone-Internet	9 100
Suvi médical SHN	10 500
Cotisations et dons	15 000
Frais divers	9 500
Aides financières	
Subventions accordées	953 900
Impôts et taxes	
Taxes sur les salaires	16 800
Salaires et traitements	340 800
Charges sociales	137 550
Dotations aux amortissements	632 752
Reprises sur subventions d'équipement	-86 391
Dotations aux provisions	
Provisions dépréciation des créances	0
Provisions pour risques et charges	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	-102 052
PRODUITS FINANCIERS	22 052
CHARGES FINANCIERES	0
RESULTAT FINANCIER	22 052
RESULTAT COURANT	-80 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	80 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	80 000
RESULTAT DE L'EXERCICE	0

PLAN DE FINANCEMENT 2023

	EMPLOIS	RESSOURCES
Capacité d'autofinancement net		466 361
Rbts prêts s/fonds de financement		254 297
Cessions d'immobilisations		80 000
Subventions d'équipement reçues		0
Total des ressources		800 658
Acquisitions d'immobilisations	63 489	
Prêts consentis s/fonds de financement	300 000	
Total des emplois	363 489	
DEGAGEMENT DE FINANCEMENT		437 169

HENRI- PAUL GALIBERT

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE
REGIONALE DE VERSAILLES

FEDERATION FRANCAISE
DE VOL en PLANEUR

Aérodrome 04 600 SAINT AUBAN

Exercice clos le 31 décembre 2022

RAPPORT du COMMISSAIRE AUX COMPTES
sur

LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de votre Fédération relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport du Trésorier et des autres documents adressés aux membres de la Fédération.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de la Fédération sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités du Bureau et du Comité Directeur relatives aux comptes annuels

Il appartient à la FEDERATION d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, et de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe également à la Fédération d'évaluer sa capacité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser l'activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération ;

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites lors de l'arrêté des comptes, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Fédération de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause sa capacité à poursuivre son activité. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
- S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sceaux, le 7 mars 2023



Le Commissaire aux comptes
Henri Paul GALIBERT